

Commerce/Journée de sensibilisation à la création d'une zone de libre-échange La capitale économique accueillera l'événement

FAE
Port-Gentil/Gabon

LA Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) organisera, prochainement, à Port-Gentil, une journée de sensibilisation à la création programmée d'une zone de libre-échange en Afrique centrale. C'est le directeur provincial du Commerce, Gaël Rembendambya, qui l'a annoncé aux opérateurs économiques, au cours d'une rencontre tenue dans les locaux de la mairie du 3e arrondissement. Intéressant particulièrement les hommes d'affaires et commerçants exerçant dans l'import/l'export, la zone



Photo : Sidonie AMBONGUILA

Le directeur provincial du Commerce, Gaël Rembendambya...

de libre-échange aura l'avantage d'exonérer des droits de douane des marchandises importées ou exportées à l'intérieur de ladite zone, a-t-il expliqué. Un agrément communautaire sera créé pour faciliter les opérations commerciales.

Par la même occasion, a-t-il souligné, la journée de sensibilisation sera l'occasion d'informer les opérateurs économiques locaux sur les "bonnes pratiques commerciales". Parmi les sujets qui seront abordés, il y a le secteur informel qu'il faudra



Photo : Sidonie AMBONGUILA

... pendant la réunion avec les opérateurs économiques, hélas peu nombreux à y avoir répondu.

combattre, afin que tous ceux qui pratiquent des actes commerciaux, en dehors de la réglementation puissent se mettre en règle. La mission mettra également en garde contre la commercialisation de produits présentant des dangers pour les

consommateurs. Parmi ceux-ci, le sel non iodé et les ustensiles de cuisine fabriqués avec des matériaux non conformes. Et la lutte contre le phénomène de spéculation sur les prix, qui est préjudiciable aux consommateurs.

Les opérateurs économiques, qui ne se sont malheureusement pas déplacés en masse, en ont profité pour interpellier le directeur provincial du Commerce sur les contrôles qu'ils jugent intempestifs et trop nombreux dont ils sont l'objet. En réponse, leur interlocuteur a plaidé pour une concertation permanente entre ses services et les usagers, qu'il considère comme des partenaires. « Il n'y a pas de problème qui ne puisse pas trouver de solution », a-t-il indiqué, d'autant que sa porte est ouverte et qu'il est prêt à examiner, avec les autres services intervenant sur le terrain, les voies et moyens permettant de résoudre les problèmes qui se posent

Prison centrale/Remise de peine

" Fuyez le vice, cultivez la droiture et soyez des citoyens modèles "

C.N.E
Port-Gentil/Gabon

Conseils du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, aux 36 détenus graciés par le président de la République.



Photo : CNE

Le gouverneur Patrice Ontina a conseillé...

EN application du décret n°00054/MJDHGS du 15 février 2017 portant remise gracieuse de peine en République gabonaise, 36 détenus de la prison centrale de Port-Gentil viennent de bénéficier de la grâce présidentielle. Il s'agit, précisément, de tout prisonnier n'ayant fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire durant sa détention.

Dans son adresse aux bénéficiaires des dispositions de l'article 23 de la Constitution gabonaise, le procureur de Port-Gentil, Fabrice Bélébélet Oyingha, sans langue de bois, a mis en garde les récidivistes.

« Vous qui bénéficiez de cette mesure aujourd'hui, vous avez tiré les leçons de votre séjour ici. Notre Constitution donne droit à tout le monde d'aller et venir. En revanche, lorsque vous allez à l'encontre des dispositions légales, malheureusement, cette même loi nous donne le droit de restreindre votre liberté », a déclaré le procureur. Estimant qu'il « n'est pas mauvais de tomber, mais il est mauvais de rester couché. Vous êtes tombés, le chef de l'Etat vous donne l'opportunité de vous relever. En rentrant chez vous, prenez de bonnes résolutions. Nous ne voulons plus

vous revoir ici », a-t-il conseillé.

Puis, de renchérir : « A la lecture du décret, vous avez clairement entendu que les récidivistes n'ont pas bénéficié de cette mesure. Si vous vous faites donc prendre à nouveau pour les mêmes faits ou pour des faits connexes, vous serez pris par les agents ici présents qui vous connaissent tous. Nous espérons, par ailleurs, que les populations n'auront pas à se plaindre de votre mise en liberté. » Pour Patrice Ontina, gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, la seule façon pour les graciés de remercier le président de la République pour cet acte, qui traduit son engagement au respect des droits de l'Homme, est de se re-

construire. Le chef de l'Etat, selon Patrice Ontina, a pris ce décret portant remise de peine en bon père de famille et, surtout, parce qu'il est respectueux des droits de l'Homme.

« Vous devez pouvoir comprendre la portée de cet acte par lequel il vous donne la possibilité de vous amender et de vous réinsérer. La société a besoin de vous. Ne soyez pas comme certains qui, au sortir de cette enceinte, deviennent deux fois plus dangereux qu'avant. Fuyez le vice, cultivez la droiture et soyez des citoyens modèles », a exhorté le garant de l'autorité de l'Etat dans la province de l'Ogooué-Maritime.

Au total, 57 prisonniers ont bénéficié du décret portant remise gracieuse

de peine : 36 ont été libérés d'office, soit 32 Gabonais et 4 expatriés ; 17 ont bénéficié d'une réduction partielle ; 4 condamnés à la réclusion criminelle à

perpétuité, de nationalité gabonaise, ont vu leurs peines réduites à trente ans.

La prison centrale de Port-Gentil compte, à ce jour,

468 détenus, toutes catégories confondues, dont 149 condamnés avant la signature du décret portant remise gracieuse de peine.



Photo : CNE

... aux bénéficiaires de la grâce présidentielle de cultiver la droiture.

MISTOUL née NTCHORERE YENGA Catherine

08 AVRIL 1987 - 08 AVRIL 2017

A toi Maman chérie,
La Maîtresse Dévouée,
La Directrice Dynamique,
La Député Suppléante,
La Déléguée Ministérielle,
La Femme au grand cœur,
La Maman,
La Mamie.

30 ans déjà que tu es entrée dans la maison du père. Ton âme s'est envolée au paradis des Anges. Il nous reste, outre la douceur de ton sourire, l'éclat de ton visage, toutes les valeurs que tu nous as transmises.

Maman, nos souvenirs de toi sont une source de bonheur et ton absence n'altère en rien l'amour que nous avons pour toi, car cet Amour Eternel reste plus fort que tout. Du ciel reçois nos belles pensées.

La prière reste notre seul réconfort et nous savons que là où tu es, tu veilles sur nous.

Maman chérie, nous ne t'oublierons jamais.

Tes enfants, Tes petits enfants, Tes arrières-petits enfants.

En souvenir, une messe d'action de grâce sera célébrée, ce samedi 08 Avril 2017 à 6h15, en l'église Saint-Pierre de libreville.